

Badminton

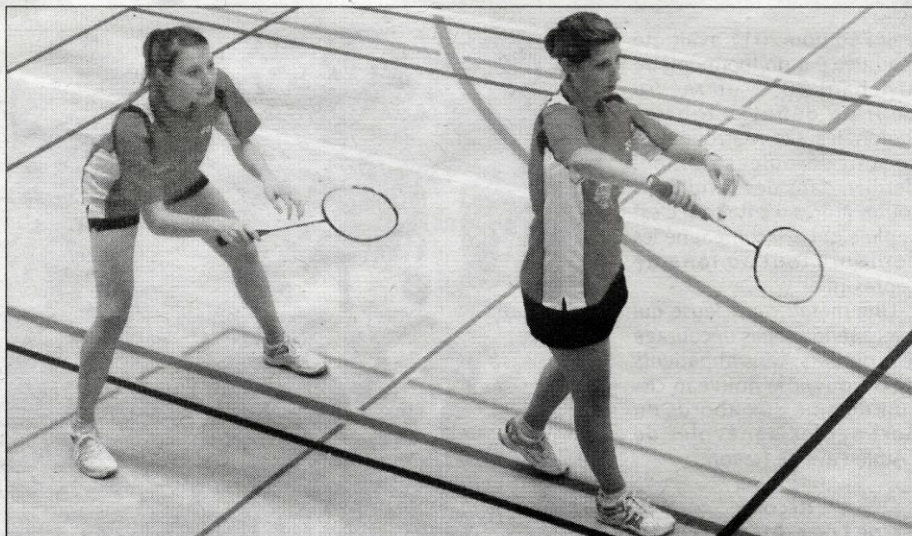
1^{re} journée des Interclubs de Nationale 3 Bons débuts pour le Maure Bc

Le Maure Badminton Club recevait samedi dernier pour la reprise du Championnat de Nationale 3. Et pour cette première rencontre, les Mauritaniens avaient déjà fort à faire, puisqu'ils recevaient l'équipe réserve de Badminton Club de l'Erdre, club phare de l'agglomération nantaise.

L'équipe de la Chapelle sur Erdre est désormais un adversaire habituel du MBC puisque les deux clubs ont toujours été dans la même poule depuis l'accession en Nationale 3 des Mauritaniens. Et ce qui est le plus à craindre des Ligériens, c'est le caractère imprévisible de leur effectif, renforcé sur certaines rencontres par des joueurs de l'équipe fanion qui évolue en Nationale 2. Crainte justifiée, puisqu'à l'échange des déclarations de présence, les MBCistes doivent constater la présence de Chloé Martin, titulaire habituelle de la N2. Mais les locaux ont aussi leur renfort en la personne de Bérengère Mény, arrivée à l'intersaison des voisins de Guichen-Bourg des Comptes.

Les deux joueuses vont d'ailleurs entrer en action dès le premier tour, puisque sont lancés en même temps le double hommes et le double dames. Dans le premier match, Stéphane Motais et Nicolas Perrinel font valoir leur supériorité au classement et ne laissent aucune chance à leurs adversaires Jason Lucas et Sylvain Owczarek, s'imposant en deux petits sets (21/12 21/16). Dans le double dames, les classements sont à l'inverse plutôt favorables aux Nantaises, Laëtitia Bellus et Chloé Martin. Le début de set semble confirmer cet avantage, puisque les Mauritaniennes Bérengère Mény et Amélie Soulainne sont dominées. Mais elles refont petit à petit leur retard et remportent le premier set. Elles continuent leur course en tête dans le deuxième set, creusant l'écart, et malgré un retour en fin de match, signent la performance du jour en s'imposant en deux manches (21/18 21/18).

A 2/0, les choses sont bien



La Néo-Mauritanienne Bérengère Mény et Amélie Soulainne ont rapporté un point précieux en double dames en ouverture de la rencontre

engagées pour le MBC au moment de lancer des simples, d'autant plus que le simple dames 2 leur est sur le papier largement favorable. Sur le terrain, Anne-Laure Guéhenneuc fait d'ailleurs valoir assez vite les 6 classements que lui rend son adversaire. Sans trop de frayeur, elle apporte en 2 sets (21/9 21/12) un troisième point attendu. En simple hommes 1, la partie s'annonce plus serrée. Clément Bébin affronte Loïc Montigny, un adversaire à sa portée, mais un manque de régularité lui fait commettre quelques fautes dans les moments clés. Le Nantais joue juste dans les fins de set et en 2 manches (21/18 21/18) ouvre le score du BCE.

Le deuxième tour de simples peut faire basculer la rencontre, puisque les quatre joueurs ont des niveaux et des classements assez proches. En simple hommes 2, le capitaine Stéphane Motais retrouve Julien Mariette, un adversaire qu'il avait battu en décembre dernier. Il ne connaîtra pourtant pas la même réussite et doit cette fois s'incliner en sets (20/22 9/21), malgré une première manche serrée. En simple dames 1, Amélie Soulainne connaît elle-aussi très bien son adversaire, Laëtitia Bellus, qu'elle avait battue deux fois

difficilement la saison dernière. Le match va tenir ses promesses. La Mauritanienne prend un meilleur démarrage dans le premier set, mais commet quelques fautes, qui permettent à son adversaire de revenir dans la partie, et elle doit s'incliner dans le money time de la première manche (20/22). Reprenant le cours de son jeu, elle s'impose sans trembler dans le deuxième set (21/14) et prend le large dans le troisième. Mais la Nantaise hausse brusquement son niveau de jeu, ne commettant plus de fautes, et refait son retard. La fin de match tendue ne sourit pas à la MBCiste (19/21) et la Chapelle revient à égalité avant les deux mixtes qui clôturent la rencontre.

Pourtant, le suspense ne va pas durer longtemps. En mixte 1, Anne-Laure Guéhenneuc et Nicolas Perrinel, paire désormais expérimentée, double Championne de Bretagne en titre, laissent peu de chances à Chloé Martin et Sylvain Owczarek, et s'imposent nettement en deux petits sets (21/14 21/17). Pour le deuxième mixte, Bérengère Mény et Clément Bébin sont associés pour la première fois, mais ils ne connaissent aucune frayeur. Une nouvelle victoire en deux sets (21/8 21/12) offre le gain

de la rencontre aux locaux.

« C'est un très bon résultat, se réjouit le Président Samuel Hochard. Il est très important de gagner dès la première journée, surtout face à une équipe de cette valeur. Notre recrue Bérengère Mény s'est très bien intégrée à l'équipe et c'est très encourageant pour la suite ». A noter que dans le même temps l'équipe 2 du MBC a démarré son championnat de Régionale 3 par une bonne première journée, conclue par un match nul face Damgan-Muzillac (4/4) et une victoire face à Vannes (7/1). De quoi envisager la prochaine rencontre avec le plein de confiance, face aux voisins de Guichen-Bourg des Comptes. Ce derby face à la réserve des leaders du badminton breton constituera en effet un défi plutôt alléchant. Rendez-vous le samedi 10 novembre prochain pour le plus court déplacement de l'année.

► **Classement général** (à l'issue de la première journée) : 1-BC Rostrenen (3 points) 2-BC Guichen-Bourg des Comptes 2 (3 points) 3-Maure BC (3 points) 4-BC La Chapelle sur Erdre 2 (1 point) 5-AL BC Saint Briec (1 point) 6-BC Kemperle (1 point).